ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

valeurs mobilières

Question écrite n° 31044

Texte de la question

M. Antoine Herth attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation des petits épargnants, notamment ceux regroupés au sein de l'association SOS Petits Porteurs, qui ont perdu des sommes d'argent importantes suite au placement, à leur insu, d'une partie de leurs économies dans des placements non sécuritaires. Ces personnes, parmi lesquelles un grand nombre de retraités, ont placé des sommes importantes dans des produits financiers (parmi lesquels, notamment, Bénéfic et Ascendeo de La Poste) dont les publicités faisaient miroiter des rendements très avantageux. Ils considèrent qu'ils ont été insuffisamment, voire pas du tout, informés des risques encourus et ignoraient même, pour certains, que leurs économies seraient placées en bourse. Ces personnes subissent encore à ce jour les conséquences de l'importante baisse de la bourse du début des années 2000. La Poste s'était engagée à étudier de façon personnalisée les dossiers de ses clients s'estimant lésés mais il semblerait que, pour nombre d'entre eux, cette recherche de solution n'aurait plus progressé depuis les rencontres initiales avec les responsables de la Poste en 2003.

Données clés

Auteur : M. Antoine Herth
Circonscription : Bas-Rhin (5e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 31044
Rubrique : Marchés financiers
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 2 juillet 2013, page 6817
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)